



Question du mois de juin

À quels éléments accordez-vous une importance lorsque vient le temps de choisir un centre de soins de longue durée pour vous ou pour un proche ?

Les soins de longue durée font partie du continuum de soins et ils sont généralement dispensés dans des Centres de soins de longue durée (CSLD) qui sont souvent appelés «foyers». Puisque ces établissements de soins constituent un milieu de vie pour les personnes qui y résident, nous voulions mieux comprendre les divers éléments que vous considérez et l'importance que vous leur accordez lorsque vient le temps de choisir un CSLD pour vous-même ou pour un proche.

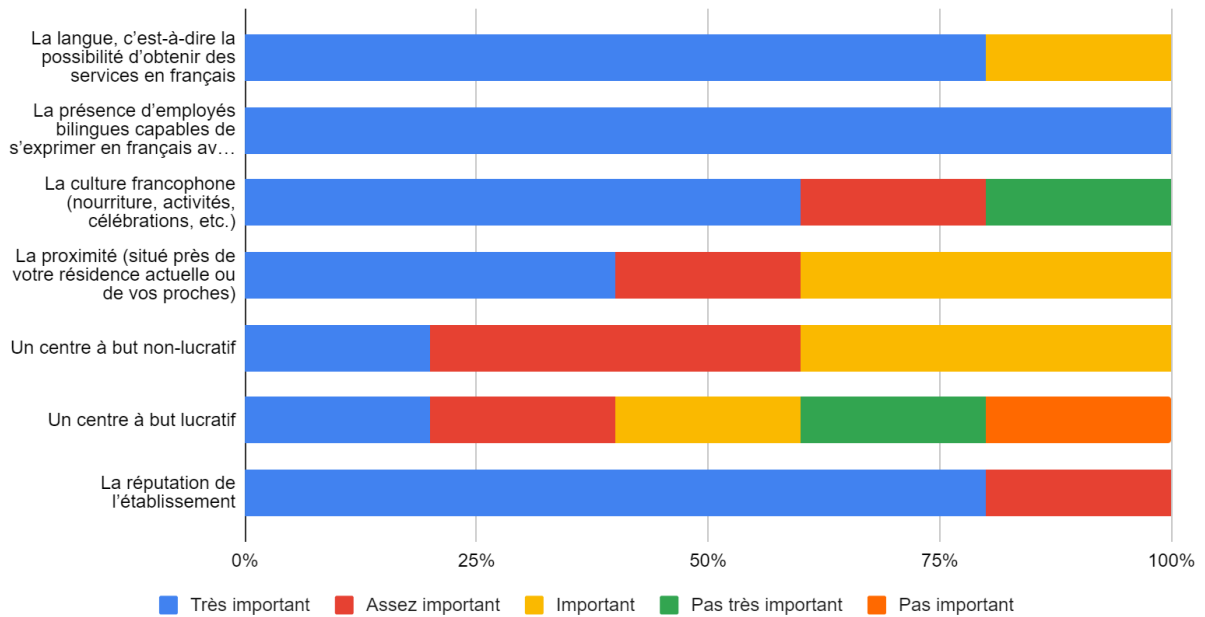
Les résultats de notre sondage démontrent l'importance très marquée que vous accordez à la possibilité d'avoir des services en français, qui de fait se matérialisent par la présence d'employés capables de s'exprimer en français avec les résidents francophones. Vous indiquez également une grande préférence pour que le Centre de soins de longue durée soit situé à proximité de votre résidence actuelle ou de celle de vos proches. Vous semblez accorder votre faveur à une corporation sans but lucratif par rapport à une du secteur privé.

Enfin, la réputation du Centre fait partie des éléments auxquels vous accordez une très grande importance lorsque vient le temps de considérer ce milieu de soins pour vous-même ou un proche.

Lorsque l'on parle de CSLD, on reçoit régulièrement le commentaire que les soins de longue durée ne sont pas la solution pour tous. Il est nécessaire que le système de soins à domicile reçoive l'attention nécessaire pour que l'option de soins la plus appropriée soit mise en œuvre pour chaque aîné.



Dans le choix d'un centre de soins de longue durée pour vous-même ou pour un proche, indiquez l'importance que vous accordez à chacun des éléments suivants :



- La langue, c'est-à-dire la possibilité d'obtenir des services en français
- La présence d'employés bilingues capables de s'exprimer en français avec les résidents francophones
- La culture francophone (nourriture, activités, célébrations, etc.)
- La proximité (situé près de votre résidence actuelle ou de vos proches)
- Un centre à but non-lucratif
- Un centre à but lucratif
- La réputation de l'établissement

Afin de vous soutenir dans vos démarches de recherche d'informations, nous vous invitons à consulter le site internet du Ministère des Soins de longue durée à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/page/soins-de-longue-duree-en-ontario>. Vous y trouverez des renseignements sur les différentes options de soins de même que sur les foyers de soins de longue durée en Ontario. Ce site comprend un outil de recherche sur les foyers existants y compris des informations sur chacun des CSLD. Ainsi vous pourrez en apprendre davantage sur les établissements selon la région désirée. Il est également possible d'obtenir de l'aide pour faire une demande lorsque le moment sera venu d'explorer ce type de soins. À cette fin,



vous pouvez contacter l'organisme local de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire en composant le 310-2222. Prenez note que cet organisme a des obligations à l'égard des services en français, alors n'hésitez pas à les demander. Notre Réseau met à votre disposition, une liste des organismes identifiés et désignés pour offrir des services de santé en français dans la région, que vous pouvez consulter [ici](#) à partir de notre site internet.

Nous vous remercions de votre participation et vous invitons à surveiller la nouvelle question du mois qui sera lancée **le 5 juillet prochain**.